

**Université du Québec à Montréal  
Département de science politique**

**Session d'automne 2016**

---

**POL5905-10  
Analyse des politiques publiques**

**Mercredi 9h30-12h30**

---

**Professeure: Carole Clavier  
Bureau : A-3565  
Téléphone: 514 987-3000 #5249  
Courriel: [clavier.carole@ugam.ca](mailto:clavier.carole@ugam.ca)**

**Heures de disponibilité: mardi 9h00-12h00**

---

**Description du cours (annuaire de l'UQAM)**

« La nature et les modes d'interventions de l'État. Analyse des processus d'émergence, de formulation, d'adoption, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques. Présentation des cadres théoriques proposés pour l'analyse des politiques. Examen critique des techniques utilisées pour l'analyse des politiques publiques. »

---

**Objectifs du cours**

Ce cours s'adresse à des étudiants en science politique et dans des disciplines connexes désireux de comprendre l'action de l'État et des autorités publiques locales. Pour cela, le cours visera à doter les étudiants des bases théoriques nécessaires à l'analyse des politiques publiques et à appliquer ces cadres théoriques à des politiques concrètes. Nous passerons en revue les cadres théoriques classiques de l'étude des politiques publiques – le modèle séquentiel – ainsi que les nouvelles approches qui appréhendent le processus de politiques publiques par les institutions, les acteurs, les idées ou les instruments.

Au terme de ce cours, les étudiants seront en mesure de :

- Décrire les principales théories d'étude des politiques publiques;
- Comprendre comment utiliser une théorie d'étude des politiques publiques ;
- Analyser les enjeux contemporains de la gouvernance et du contenu des politiques publiques à la lumière de ces cadres théoriques.

## Formule pédagogique

La formule pédagogique repose sur des exposés magistraux par la professeure, des apprentissages individuels par la lecture des textes obligatoires et des activités d'apprentissage réalisées en classe. La lecture d'études de cas mobilisant ces théories pour la compréhension d'un enjeu particulier sera privilégiée. En complément, le cours et des lectures optionnelles permettront d'approfondir la compréhension des théories d'étude des politiques publiques.

---

## Modalités d'évaluation

Les consignes des différents travaux seront expliquées en classe et disponibles sur Moodle.

MODALITÉ D'ÉVALUATION	DÉTAILS	DATES DE REMISE
<b>4 fiches de lectures portant sur des lectures obligatoires – 30%</b>	<p>L'objectif de ces fiches de lecture est d'identifier comment l'auteur.e utilise une approche théorique pour analyser une politique publique.</p> <p>Les fiches de lectures devront être remises en classe au début du cours pour lequel le texte est à l'agenda. Elles devront respecter le format imposé (formulaire disponible sur Moodle).</p> <p>Si vous souhaitez améliorer votre note, vous aurez la possibilité de remettre une 5<sup>e</sup> fiche (en remplacement d'une des 4 autres).</p>	5 octobre 2016 19 octobre 2016 2 novembre 2016 16 novembre 2016  Facultatif : 30 novembre 2016
<b>Examen de mi-session à faire à la maison – 25%</b>	Il s'agira de répondre à deux questions à développement, au choix parmi trois. Réponse de 2 à 3 pages par question; police taille 12; interligne 1,5; marges de 2,5 cm – bibliographie et page de présentation en sus.	2 novembre 2016
<b>Une analyse de politique publique – 37% de la note finale</b>	Identification des composantes de la politique publique et application d'une théorie à l'étude de la même politique publique. Il s'agit d'un travail individuel.	14 décembre 2016
<b>Atelier synthèse – 8%</b>	À partir de vos analyses de politiques publiques, atelier de réflexion sur les mérites et limites respectives des théories utilisées. Note de groupe.	14 décembre 2016

Chaque jour de retard sera pénalisé de 5%. Aucun travail ne sera accepté au-delà de 3 jours de retard.

Tout plagiat sera sanctionné suivant le règlement no. 18 sur les infractions académiques de l'UQAM (voir encart à la fin du plan de cours).

## Matériel requis

Vous devez vous procurer le recueil de textes du cours POL5905 à la Coop-UQAM.

## Lectures obligatoires

Les lectures obligatoires indiquées dans le plan de cours sont disponibles dans le recueil de textes ou bien en ligne via les liens hypertextes indiqués dans le plan de cours lorsqu'il s'agit d'articles de revues disponibles en ligne. Ils sont alors signalés par un astérisque dans le calendrier détaillé du cours.

## Lectures complémentaires

Ce cours privilégie la lecture obligatoire d'études de cas qui appliquent les théories d'études des politiques publiques à la compréhension de problèmes concrets. En complément de ces lectures, vous pourrez utilement consulter des manuels d'étude des politiques publiques pour approfondir votre compréhension des théories – voir liste ci-dessous. Certains chapitres de ces livres sont indiqués en lectures complémentaires dans le plan de cours et disponibles dans le recueil de textes du cours.

Kübler, D. et De Maillard, J. (2009). *Analyser les politiques publiques*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Lascoumes, P. et Le Galès, P. (2007). *Sociologie de l'action publique*. Paris : Armand Colin.

Hassenteufel, P. (2011). *Sociologie politique: l'action publique* (2ème édition). Paris : Armand-Colin.

Knoepfel, P., Larrue, C., Varone, F. et Savard, J.-F. (2015). *Analyse et pilotage des politiques publiques: France, Suisse, Canada*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Howlett, M., Ramesh, M. et Perl, A. (2009). *Studying Public Policy. Policy Cycles & Policy Subsystems*. Don Mills, ON. : Oxford University Press.

---

<b>7 septem bre</b>	<b>Présentation du cours</b>
	- Introduction
<b>Cours 2  14 septem bre</b>	<b>À quoi sert l'étude des politiques publiques?</b>
	- À quoi ça sert?
	- <u>Travail appliqué</u> : identifier les éléments d'une politique publique
	<b>Lectures obligatoires</b>
	*Lavoie, J.-P., avec la collaboration de, Guberman, N. et Marier, P. (2014). <i>La responsabilité des soins aux aînés au Québec. Du secteur public au secteur privé</i> . (Études IRPP no. 48). Montréal : Institut de recherche en politiques publiques, p. 24-27.
	*Champagne, S.R. (2015, 6 octobre). À la rescousse du piéton québécois. Un organisme voué à ce grand oublié de la route voit le jour. <i>Le Devoir</i> . Récupéré de <a href="http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/451849/a-la-rescousse-du-pieton-quebecois">http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/451849/a-la-rescousse-du-pieton-quebecois</a>
	Palier, B. et Surel, Y. (2001). Le politique dans les politiques. <i>Espaces temps</i> , 76/77, 52-67.

	<p><b>Lectures complémentaires</b></p> <p>Duran, P. (2004). Genèse de l'analyse des politiques publiques. Dans Boussaguet, L., S. Jacquot et P. Ravinet (dir.), <i>Dictionnaire des politiques publiques</i> (p. 232-242). Montréal : Presses de Sciences Po.</p> <p>Commaille, J. (2004). Sociologie de l'action publique. Dans Boussaguet, L., S. Jacquot et P. Ravinet (dir.), <i>Dictionnaire des politiques publiques</i> (p. 413-421). Paris : Presses de Science Po.</p> <p>Lascoumes, P. et Le Galès, P. (2007). <i>Sociologie de l'action publique</i>. Paris : Armand Colin., p. 7-26.</p>
<p><b>Cours 3</b></p> <p><b>21</b></p> <p><b>septem</b></p> <p><b>bre</b></p>	<p><b>Comment étudier les politiques publiques ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Grandes conceptions de l'étude des politiques publiques :</li> <li>- Limites et avantages des grandes approches</li> <li>- <u>Travail appliqué</u> : à partir du texte de Breton, identifier les variables qui ont contribué à l'adoption de la loi de lutte contre le tabac.</li> </ul> <p><b>Lectures obligatoires</b></p> <p>Hassenteufel, P. (2008). <i>Sociologie politique : l'action publique</i>. Paris : Armand Colin, p. 27-38.</p> <p>*Breton, E., Richard, L., Gagnon, F., Jacques, M. et Bergeron, P. (2011). Une stratégie d'<i>advocacy</i> pour favoriser l'adoption d'une politique publique provinciale en matière de réduction du tabagisme. <i>Global Health Promotion</i>, 18(1), 95-97. <a href="http://lien.ugam.ca/VqmFYt5">http://lien.ugam.ca/VqmFYt5</a></p> <p><b>Lecture complémentaire</b></p> <p>Bernier, N.F. (2011). <i>L'environnement politique de la santé : théorie et pratique</i>. Québec : Presses de l'Université Laval, p. 71-94 (chapitre 4).</p>
<p><b>Cours 4</b></p> <p><b>28</b></p> <p><b>septem</b></p> <p><b>bre</b></p>	<p><b>Comment expliquer l'émergence des politiques publiques? (1)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourquoi certains problèmes font-ils l'objet d'une PP et d'autres non?</li> <li>- L'émergence d'une PP est-elle le résultat d'un processus rationnel ou aléatoire?</li> <li>- <u>Travail appliqué</u> : Analyse d'un texte en classe sur le modèle de la fiche de lecture qui sera demandée dans les prochaines semaines</li> </ul> <p><b>Lecture obligatoire</b></p> <p>Bossy, T. (2010). Les différentes temporalités du changement: la mise sur agenda de l'obésité en France et au Royaume-Uni. Dans Palier, B., Y. Surel et al. (dir.), <i>Quand les politiques changent. Temporalités et niveaux de l'action publique</i> (p. 145-182). Paris : L'Harmattan.</p> <p><b>Lectures complémentaires</b></p> <p>Kübler, D. et De Maillard, J. (2009). <i>Analyser les politiques publiques</i>. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, p. 19-40.</p> <p>Garraud, P. (2004). Agenda/émergence. Dans Boussaguet, L., S. Jacquot et P. Ravinet (dir.), <i>Dictionnaire des politiques publiques</i> (p. 49-57). Paris : Presses de Science Po.</p> <p>*Boussaguet, L. (2009). Les « faiseuses » d'agenda ». Les militantes féministes et l'émergence des abus sexuels sur mineurs en Europe. <i>Revue Française de Science Politique</i>, 29(2), 221-246. <a href="http://lien.ugam.ca/0umm7Vi">http://lien.ugam.ca/0umm7Vi</a></p>

## Comment expliquer l'émergence des politiques publiques? (2)

### Remise de la fiche de lecture 1

- Suite : L'émergence d'une PP est-elle le résultat d'un processus rationnel ou aléatoire?
- Travail pratique en classe : utilisation du modèle des courants de Kingdon, autour du texte à lire.

### Lecture obligatoire

\*Valette, E., Aznar, O., Hrabanski, M., Maury, C., Caron, A. et Decamps, M.I. (2012). Émergence de la notion de service environnemental dans les politiques agricoles en France : l'ébauche d'un changement de paradigme? *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], 12 (3), 1-21. <http://lien.uqam.ca/pmPHzC0>

### Lectures complémentaires

Ravinet, P. (2004). Fenêtre d'opportunité. Dans Boussagnet, L., Jacquot, S. et Ravinet, P. (dir.), *Dictionnaire des Politiques Publiques* (p. 217-225). Paris : Presses de Sciences Po.

\*Schwartz, R. et Johnson, T. (2010). Problems, policies and politics: A comparative case study of contraband tobacco from the 1990s to the present in the Canadian context. *Journal of Public Health Policy*, 31 (3), 342-354. <http://lien.uqam.ca/ROxHXtL>

Cours 5

5  
octobre

## Quels sont les effets des politiques publiques? (1)

- Comment juger du succès ou de l'échec d'une politique publique?
- Travail appliqué : utilisation de la théorie, autour du texte à lire

### Lecture obligatoire

\*Garon, F. et Dufour, P. (2010). Comprendre la mise en œuvre différenciée d'une politique publique : Le cas d'une politique de gouvernance au Québec. *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, 43 (3), 607-631. <http://lien.uqam.ca/b6kAgDI>

### Lectures complémentaires

\*Hupe, P.L. et Hill, M.J. (2015). 'And the rest is implementation.' Comparing approaches to what happens in policy processes beyond Great Expectations. *Public Policy and Administration*, vol. 31, no. 2, p. 103-121. <http://lien.uqam.ca/pT81C3j>

Kübler, D. (1995). Problèmes de mise en œuvre de la politique sociale en milieu urbain: l'exemple des services médico - sociaux pour consommateurs de drogues. *Swiss Political Science Review*, 1(4), 99-120. <http://lien.uqam.ca/3lqsVVc>

Rothmayer, C. (2008). Comment juger du succès ou de l'échec d'une politique? Dans Les professeurs de science politique de l'Université de Montréal (dir.), *La politique en questions* (p. 122-129). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Cours 6

12  
octobre

<b>Quels sont les effets des politiques publiques? (2)</b>	
<b>Cours 7</b>  <b>19</b> <b>octobre</b>	<p><b>Remise de la fiche de lecture 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment agissent les politiques publiques?</li> <li>- <u>Travail appliqué</u>: l'adéquation des instruments pour atteindre certains objectifs de politiques publiques.</li> </ul> <p><b>Lectures obligatoires</b></p> <p>Lascoumes, P. (2007). Les instruments d'action publique, traceurs de changement : l'exemple des transformations de la politique française de lutte contre la pollution atmosphérique (1961-2006). <i>Politique et Sociétés</i>, 26(2-3), 73-89. <a href="http://lien.uqam.ca/wf3NI12">http://lien.uqam.ca/wf3NI12</a></p> <p><b>Lectures complémentaires</b></p> <p>*Queuille, L., Ridde, V. et Glez, D. (2014). <i>Financement et accès aux soins en Afrique de l'Ouest - Empirique et satirique</i>. Ouagadougou : CRCHUM/HELP e .V .ECHO. <a href="http://www.equitesante.org/wp-content/uploads/2015/01/AlbumDessins_AccèsSoinsFS_HELPCHUM_2014_Fr_Screen.pdf">http://www.equitesante.org/wp-content/uploads/2015/01/AlbumDessins_AccèsSoinsFS_HELPCHUM_2014_Fr_Screen.pdf</a></p> <p>*Howlett, M. (2000). Managing the "hollow state": procedural policy instruments and modern governance. <i>Canadian Public Administration / Administration Publique du Canada</i>, 43(4), 412-431. <a href="http://lien.uqam.ca/thuFLEQ">http://lien.uqam.ca/thuFLEQ</a></p> <p>*Clavier, C., Gendron, S., Lamontagne, L. et Potvin, L. (2012). Understanding similarities in the local implementation of a healthy environment programme: Insights from policy studies. <i>Social Science &amp; Medicine</i>, 75, 171-178. <a href="http://lien.uqam.ca/BQivZRD">http://lien.uqam.ca/BQivZRD</a></p> <p>Howlett, M., Ramesh, M. et Perl, A. (2009). <i>Studying Public Policy. Policy Cycles &amp; Policy Subsystems</i>. Don Mills, ON. : Oxford University Press, p. 110-138.</p>
<b>26</b> <b>octobre</b>	<b>Semaine de lecture – pas de cours</b>
<b>Les politiques publiques peuvent-elles changer malgré les institutions?</b>	
<b>Cours 9</b>  <b>2</b> <b>novembre</b>	<p><b>Remise de la fiche de lecture 3</b></p> <p><b>Remise de l'examen de mi-session</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Résistances au changement</li> <li>- Modalités de changement institutionnel</li> <li>- <u>Travail appliqué</u> : utilisation de la théorie, autour du texte à lire</li> </ul> <p><b>Lecture obligatoire</b></p> <p>*Béland, D. (2014). Institutions politiques et réforme des retraites aux États-Unis et au Canada. Une analyse comparative (1981-2012). <i>Gouvernement &amp; action publique</i> (1), 9-27. <a href="http://lien.uqam.ca/ZiL0bGo">http://lien.uqam.ca/ZiL0bGo</a></p> <p><b>Lectures complémentaires</b></p> <p>Steinmo, S. (2004). Néo-institutionnalismes. Dans Boussaguet, L., S. Jacquot et P. Ravinet (dir.), <i>Dictionnaire des politiques publiques</i> (p. 290-297). Paris : Presses de Sciences Po.</p> <p>Palier, B. (2004). Path dependence (Dépendance au sentier emprunté). Dans Boussaguet, L., S. Jacquot et P. Ravinet (dir.), <i>Dictionnaire des politiques publiques</i> (p. 318-326). Paris : Presses de Sciences Po.</p>

## Comment les idées influencent-elles les politiques publiques? (1)

- Le cadrage des problèmes et les paradigmes de politiques publiques
- **Travail appliqué:** Les données scientifiques peuvent-elles conduire à formuler de meilleures politiques publiques pour améliorer la santé de la population?

### Lectures obligatoires (sur Moodle)

\*Paulhiac, F. (2005). Les référentiels du renouvellement urbain en Amérique du Nord: Recompositions du territoire et de l'action collective. Dans Bherer, L., Collin, J.-P., Kerrouche, É. et Palard, J. (dir.), *Jeux d'échelle et transformation de l'État. Le gouvernement des territoires au Québec et en France* (p. 321-338). Saint-Nicolas : Presses de l'Université Laval.

\*Yaya, S. et Barry, M. (2015). Les politiques de santé ne se fondent que sur des critères rationnels. Dans Ridde, V. et Ouattara, F. (dir.), *Des idées reçues en santé mondiale* (p. 26-30): Les Presses de l'Université de Montréal et Les Presses de l'EHESP.

\*Ouimet, M. et Bédard, P.-O. (2015). La présentation de preuves scientifiques aide les décideurs à agir rationnellement. Dans Ridde, V. et Ouattara, F. (dir.), *Des idées reçues en santé mondiale* (p. 230-234). Montréal et Rennes : Les Presses de l'Université de Montréal et Les Presses de l'EHESP.

### Lectures complémentaires

\*Richard Fèvre, É. (2010). Le rôle des idées dans la formulation des politiques publiques. Dans Paquin, S., L. Bernier et G. Lachapelle (dir.), *L'analyse des politiques publiques* (p. 125-161). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal. <http://lien.uqam.ca/DQf2yfZ>

\*Guay, J.-H. (2010). Les partis politiques et les inégalités sociales: au-delà de la rhétorique. Dans Paquin, S., Bernier, L. et Lachapelle, G. (dir.), *L'analyse des politiques publiques* (p. 163-192). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal. <http://lien.uqam.ca/3lhuWTp>

\*Persico, S., Froio, C. et Guinaudeau, I. (2012). Action publique et partis politiques. L'analyse de l'agenda législatif français entre 1981 et 2009. *Gouvernement & action publique* (1), 11-35. <http://lien.uqam.ca/m9f4qyp>

## Comment les idées influencent-elles les politiques publiques? (2)

### Remise de la fiche de lecture 4

- Les interactions d'acteurs sur la base de leurs préférences peuvent-elles conduire à changer des politiques publiques?
- Quand les politiques publiques s'inspirent de ce qui se fait ailleurs
- **Travail appliqué:** Autour du texte à lire

### Lecture obligatoire

\*Saint-Pierre, D. (2004). La politique culturelle du Québec de 1992 et l'Advocacy Coalition Framework (ACF) : Une étude de cas dans le domaine de la culture. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 37(03), 561-580. <http://lien.uqam.ca/J0iw2nG>

### Lectures complémentaires

Sabatier, P.A. et Schlager, E. (2000). Les approches cognitives des politiques publiques: perspectives américaines. *Revue Française de Science Politique*,

Cours  
10

9  
novembre

Cours  
11

16  
novembre



50(2), 209-234.

[http://www.persee.fr/doc/rfsp\\_0035-2950\\_2000\\_num\\_50\\_2\\_395465](http://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_2000_num_50_2_395465)

Hassenteufel, P. (2008). *Sociologie politique : l'action publique*. Paris : Armand Colin, p. 122-138.

\*Heinmiller, B.T. (2013). Advocacy Coalitions and the Alberta Water Act. *Canadian Journal of Political Science*, 46(03), 525-547. <http://lien.uqam.ca/N0HftQz>

\*Clavier, C. (2013). Les causes locales de la convergence. La réception des transferts transnationaux en santé publique. *Gouvernement et action publique*, 3 (3), 395-413. <http://lien.uqam.ca/ecxcsyl>

### Que font les acteurs dans tout cela? (1)

- Quels acteurs peuvent influencer les politiques publiques et comment?
- Travail appliqué : utilisation de la théorie, autour du texte à lire

#### Lecture obligatoire

\*Deblander, C. et Schiffino, N. (2012). Fédéralisme belge et venue shopping : le cas de la téléphonie mobile. *Politique et Sociétés*, 31(1), 149-175. <http://lien.uqam.ca/eXShy86>

#### Lectures complémentaires

\* Pralle, S.B. (2003). Venue Shopping, Political Strategy, and Policy Change: The Internationalization of Canadian Forest Advocacy. *Journal of Public Policy*, 23 (3), 233-260. <http://lien.uqam.ca/XKHGVfP>

\*Chelle, E. (2013). Un laboratoire urbain. New York sur le policy market de la lutte contre la pauvreté. *Revue Française de Science Politique*, 63(5), 893-915. <http://lien.uqam.ca/gFhW96Y>

### Que font les acteurs dans tout cela? (2)

#### Optionnel : remise de la fiche de lecture 5

- Démocratie et politiques publiques
- Travail appliqué : utilisation de la théorie, autour du texte à lire

#### Lecture obligatoire

\*Béal, V. (2010). Gouverner l'environnement dans les villes européennes: des configurations d'acteurs restructurées pour la production des politiques urbaines. *Sociologie du Travail*, 52(4), 538-560. <http://lien.uqam.ca/zLf93qf>

#### Lectures complémentaires

\*Warin, P. (2014). L'action sur le non-recours devant des résistances du travail social. *Revue Française des Affaires Sociales*, 1(1-2), 64-77. <http://lien.uqam.ca/eZz2hmT>

\*Bherer, L. (2011). Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques. *Participations*, 1 (1), 105-133. <http://lien.uqam.ca/EEJoSNM>

Hassenteufel, P. (2008). *Sociologie politique : l'action publique*. Paris : Armand Colin, p. 141-170.

Cours  
12

23  
novembre

Cours  
13

30  
novembre



<b>Comprendre le changement des politiques publiques</b>	
<b>Cours 14</b>	<p>- Regards croisés sur les différentes théories d'études des politiques publiques</p> <p><b>Lecture obligatoire</b></p> <p>*Studlar, D.T. et Cairney, P. (2014). Conceptualisation de l'évolution ponctuée et non ponctuée des politiques : Le contrôle du tabac dans une perspective comparative <i>Revue Internationale des Sciences Administratives</i>, 80 (3), 535-555.  <a href="http://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-administratives-2014-3-page-535.htm">www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-administratives-2014-3-page-535.htm</a>.</p>
<b>7 décembre</b>	<p><b>Lectures complémentaires</b></p> <p>*Muller, P. (2005). Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique : structures, acteurs et cadres cognitifs. <i>Revue Française de Science Politique</i>, 55(1), 155-187. <a href="http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2005-1-page-155.htm">www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2005-1-page-155.htm</a>.</p> <p>*Saint-Martin, D. (2002). Apprentissage social et changement institutionnel : la politique de « l'investissement dans l'enfance » au Canada et en Grande-Bretagne. <i>Politique et Sociétés</i>, 21 (3), 41-67. <a href="http://lien.uqam.ca/swHYpgV">http://lien.uqam.ca/swHYpgV</a></p>
<b>Cours 15</b>	<b>Ateliers en classe</b>
<b>14 décembre</b>	<p>- <b>Présentation et synthèse des analyses de politiques publiques</b></p>

### Services de soutien académique

Les Services à la vie étudiante de l'UQAM (SVE) offrent plusieurs services qui peuvent aider les étudiant-e-s dans leur parcours universitaire. Par exemple, le service de soutien à l'apprentissage offre des outils, tels des suggestions d'ouvrage de référence et des ateliers pour perfectionner les méthodes de travail. Leur page web se situe ici : <http://www.vie-etudiante.uqam.ca/soutienapprentissage/Pages/accueil.aspx>

Les SVE offrent également un service d'accueil et de soutien aux étudiant-e-s en situation de handicap : <http://www.vie-etudiante.uqam.ca/etudiantshandicapes/Pages/accueil.aspx> ainsi qu'un service de soutien psychologique : <http://www.vie-etudiante.uqam.ca/soutienpsychologique/Pages/accueil.aspx>

Finalement, le Centre Paulo-Freire du département de science politique (<http://www.politique.uqam.ca/etudiants/ressources-academiques/155-centre-paulo-freire.html>) offre un appui académique aux étudiant-e-s du département.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.évaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :  
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

### *Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.